

Avis

Notre numéro de dossier : 14-103483-394

Liste des drogues sur ordonnance (LDO) : Avilamycine

Le but de cet Avis de modification est d'annoncer l'addition de l'avilamycine à la liste des drogues sur ordonnance (LDO) destinées aux humains et aux animaux.

Avilamycine ou ses sels ou dérivés
Avilamycin or its salts or derivatives

Justification :

Un examen scientifique de ce médicament par rapport aux critères énoncés dans la section C.01.040.3 du *Règlement sur les aliments et drogues* indique que son utilisation sans supervision professionnelle résultera fort probablement dans l'abus ou l'utilisation excessive du médicament et par la suite le développement et la propagation de bactéries résistantes, une préoccupation pour la santé animale et humaine. Par conséquent, le statut de vente sur ordonnance et son usage approuvé pour ce médicament a été déterminé. Des renseignements supplémentaires sur la façon dont Santé Canada détermine maintenant le statut de vente sur ordonnance (ou statut de vente libre) sont disponibles dans la *Ligne directrice : Détermination du statut de vente sur ordonnance pour médicaments destinés aux humains et aux animaux* (http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/pdl-ord/pdl_gd_ord_ld-fra.php).

Les commentaires sur ces modifications à la Liste des drogues sur ordonnance devraient être envoyés à :

Santé Canada
Comité du statut d'ordonnance des drogues
Indice de l'adresse 3102C3
Tour B, Holland Cross
1600 rue Scott
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9

Téléphone : 613-957-1058
Télécopieur : 613-941-5035
Courriel : drug_prescription_status-statut_d'ordonnance_des_drogues@hc-sc.gc.ca